



## Reclassement professionnel

-----  
Par Maiode

Bonjour,

Je suis en reclassement professionnel pour raisons médicales dans une communauté d'agglomération.

J'ai commencé une période d'immersion de 3 semaines du 29 août au 16 septembre, qui s'est prolongée en période d'essai de 3 mois (jusqu'au 15 décembre).

J'ai eu des désagréments avec la RH qui suit le dossier de reclassement car elle m'imposait une lettre de rétrogradation (étant B et le poste lui en C). J'ai fait appel aux syndicats qui ont contacté le DGS qui a donné comme décision qu'il n'y aurait plus de demande de rétrogradation et qu'il était possible pour un agent de rester B dans sa filière tout en faisant des missions d'agent de catégorie C dans une autre filière.

Bref un problème de résolu (je ne contacte pas le forum pour ce sujet mais le suivant), mais qui a engendré un autre problème. Le service où je fais actuellement ma période d'essai, a mal pris que je fasse appel aux syndicats... Et pour d'obscures raisons (dont l'obtention du concours par d'autres collègues dans cette filière) m'annonce que je ne suis plus sur ce poste, pourtant vacant, et que ma période d'essai de 3 mois est renouvelée mais ailleurs.

Là où je me pose des questions c'est concernant les dates. Ma période d'essai reprend officiellement à partir du 9 janvier. Sauf que j'ai travaillé et travaille toujours sur le poste et dans ce service depuis le 15 décembre et jusqu'au 8 janvier. J'y ai rempli la fiche de poste (accueil au public, animations, fermeture...).

Je me demandais à quoi correspond cette période latente, est elle légale? Ai-je une marge de man?uvre au niveau du service pour avoir assuré durant cette période?

Dans l'attente de votre réponse  
Je vous remercie